



DÉCLARATION LIMINAIRE CAPA PSYEN DU 5 JUILLET 2018

Tableau d'avancement hors classe, classe exceptionnelle, échelon spécial ACADEMIE de NICE

Alors que dans le cadre du programme Action Publique 2022, le gouvernement affiche une pseudo concertation sur l'avenir de la Fonction Publique, les propositions faites visent essentiellement à en démolir ses principes fondateurs. En effet sont prévus :

- La fusion des CHSCT-CT, diminution des élus du personnel, remise en cause du paritarisme,
- Un « habillage » de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires,
- Un recours aux contractuels au détriment des personnels statutaires,
- Le développement de la rémunération au « mérite ».

La CAPA de ce jour prend, dans cette actualité, un sens particulier puisque axée sur le « tri » de nos collègues selon ce fameux mérite que veut développer encore plus le ministère.

Nous allons donc aujourd'hui examiner les tableaux d'avancement à la hors classe, la classe exceptionnelle et l'échelon spécial de la classe exceptionnelle.

Pour **la hors classe**, comme pour la classe exceptionnelle, les appréciations sur la valeur professionnelle et le mérite sont lourdes de sens et ont un retentissement certain pour les collègues. En effet ces avis et appréciations renvoient à une forme de sanction de l'institution sur l'exercice du métier et une grande partie de la carrière. Un métier de plus en plus complexe pour lequel les moyens font de plus en plus défaut. Un métier pour lequel les personnels ont de plus en plus besoin d'une réelle reconnaissance de l'institution. Ces nouvelles modalités qui mettent les personnels en concurrence, sont empreintes d'injustice et de dévalorisation.

Nous nous réjouissons que les compétences professionnelles des PsyEN soient cette année globalement reconnues par notre hiérarchie, qui a du rendre de nombreux avis dans un temps parfois très court. Nous regrettons néanmoins que, pour la hors classe, les avis émis cette année figent les agents dans une position du fait de leur pérennité et que ceux-ci soient soumis à un quota. Quelles possibilités d'évolution au sein de l'Éducation Nationale, cela pose sérieusement question.

Après des années d'injustice, les Psy-EN EDO bénéficient enfin d'un accès à la hors classe, ce que nous actons positivement, mais nous tenons à rappeler que nombre de nos collègues Psy-EN EDO au 11^{ème} échelon sont encore en attente de cette promotion. En effet sur les 33 promouvables 16 sont au 11^{ème} échelon dont 13 ont au moins 3 ans d'ancienneté dans cet échelon.

Nous rappelons également qu'une préconisation ministérielle garantit aux agents de la fonction publique de pouvoir poursuivre une carrière sur au moins deux grades.

La création de **la classe exceptionnelle** dont nous nous félicitons de sa mise en place, crée cependant une profonde iniquité entre les collègues.

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU refusent l'idée qu'il y aurait une majorité de psychologues de « seconde zone » qui n'auraient pas les mêmes possibilités de carrière qu'une petite partie de leurs collègues. La reconnaissance des compétences professionnelles ne peut être réduite à celle d'un lieu d'exercice. Le travail du psychologue, par exemple en secteur rural, fractionné sur de nombreuses communes, avec des populations particulièrement fragilisées, constitue une réalité professionnelle qui demande un investissement des plus forts.

La création d'une telle hiérarchie professionnelle va à l'encontre de notre conception du service public.

Nous considérons à la FSU que c'est en reconnaissant et en améliorant les conditions d'exercice de notre métier que le service rendu au public sera de qualité. C'est pourquoi nous demandons :

- une anticipation des besoins et si nécessaire une augmentation des recrutements au concours afin de pourvoir tous les postes et d'éviter de nombreux postes vacants. Cette année des tentatives de solutions ont été proposées après CAPA, nous vous en remercions mais elles ne peuvent être suffisantes.
- un objectif de 800 élèves par secteur, (moyenne européenne) et donc la création de postes statutaires
- des postes de psychologues surnuméraires permettant d'assurer les remplacements et les compléments de temps partiels, indispensable pour préserver la santé des collègues, actuellement mise à mal,
- une formation continue de haut niveau, avec la possibilité effective de candidater au plan de formation du second degré. Cette première année de fonctionnement dans le nouveau statut n'a pu donner lieu à un temps de rencontre institutionnelle entre spécialités EDO/EDA, nous le regrettons vivement.

Au-delà de ces questions, la FSU revendique

Que l'article 10 du projet « Liberté de choisir son avenir professionnel » soit supprimé. Voilà quinze ans que la profession de PsyEDO/COPsy est dangereusement malmenée, il est temps que cela cesse.

Merci de votre attention.